

AVIS DE LA BOURSE

Admission de la Société CEREALIS

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 16 octobre 2014, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 4 000 000 d'actions constituant le capital actuel de la société CEREALIS, ainsi que des 888 889 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 4 888 889 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 466 670 actions, soit 30,0% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : AXIS CAPITAL BOURSE

Evaluateur : AXIS CAPITAL

Listing Sponsor : Arab Financial Consultants «AFC»

Un document de référence de la société CEREALIS enregistré auprès du CMF est disponible sur les sites internet du CMF (www.cmf.org.tn) et de la Bourse (www.bvmt.com.tn).

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.